

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 47 (1985)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Actualités

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Vidéotex au service de l'agriculture

## Une nouvelle prestation dans ses débuts

Avec un appareil à écran et un clavier chez l'abonné, on obtient une communication par téléphone entre l'abonné et un ordinateur. C'est le système vidéotex. La ligne téléphonique permet d'échanger des informations entre l'abonné et les fournisseurs de données. L'abonné peut entrer ainsi en contact avec des ordinateurs de différents fournisseurs de données. Les PTT créent les communications dans une centrale vidéotex. En cas normal, le récepteur fonctionne comme un petit «terminal», avec lequel on appelle les informations stockées dans un ordinateur ou on procède à des opérations mathématiques en dialogue avec celui-ci.

L'appareil vidéotex de l'utilisateur (qui est en général un appareil de télévision en couleur), est équipé d'un décodeur vidéotex. Celui-ci transforme les signaux téléphoniques en signes visibles sur l'écran. Pour se servir d'un appareil récepteur, un clavier est indispensable. En lieu et place de l'appareil de télévision, l'utilisateur peut se servir d'un appareil spécial à écran. On dispose aujourd'hui déjà d'une palette très large, allant de l'appareil à demander des données pur jusqu'à l'ordinateur personnel à option vidéotex. Le prix pour les téléviseurs vidéotex se situe entre Fr. 3000.- à Fr. 3500.-. L'abonnement vidéotex,

qui comprend le boîtier de raccordement, s'élève à Fr. 12.- par mois. Finalement, l'utilisateur doit encore payer un tarif pour les «zones voisines», afin de pouvoir disposer du réseau téléphonique. Les raccordement vidéotex avec une propre capacité de mémoire, qui sont actuellement sur le marché, coûtent env. Fr. 4500.-.

En Suisse, on tente un essai d'exploitation avec vidéotex qui offrira au Conseil fédéral la base de décider de l'introduction définitive de ce nouveau moyen de communication ou non. Des institutions privées ou semi-privées ainsi que les cercles de l'économie les plus divers, prennent part à cet essai. Bien des entreprises et branches de l'économie préparent des offres pour le cas où la décision serait affirmative. L'Union Suisse des Paysans (USP), ainsi que d'autres organisations agricoles, telles que les Centrales de vulgarisation de Lindau et Lausanne et les coopératives agricoles, se sont donné pour but, il y a déjà quelque temps, d'examiner si et comment le vidéotex pouvait être judicieusement appliqué. Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'examiner le pour et le contre du vidéotex.

Pour le moment les coopératives agricoles prennent part à cette phase d'essai. On peut compter que dans un proche avenir d'autres institutions et organisations proposent des of-

fres. L'USP, p.ex., a l'intention d'offrir des informations quant au marché, ainsi que des programmes dialogue dans le domaine de la vente. Les Centrales de Lindau et de Lausanne étudient de leur côté, de concert avec les Stations féd. de recherches, des programmes «dialogue» et offres d'informations dans les secteurs de la technique agricole, la technique de production et le génie rural.

L'USP et les Centrales penchent plutôt pour une solution vidéotex avec appareils d'utilisateurs comprenant leur propre calculatrice. Avec une telle solution, l'ordinateur personnel pourrait faire son entrée dans l'exploitation agricole pour certaines applications. En étant toujours branché sur un ordinateur de grande capacité, l'échange des données serait ainsi garanti. Cette alternative à l'ordinateur personnel à la ferme offrira probablement plus de possibilités de mise en œuvre et serait plutôt moins chère qu'un ordinateur personnel autonome pour lequel il faudrait encore acquérir des programmes et porteurs de données. Les organisations et institutions agricoles concentreront leurs efforts dans ce but.

Le vidéotex offrira certainement dans les années futures des possibilités fascinantes pour l'agriculteur. Il s'agit cependant de comparer avec soin l'avantage qu'en tire l'agriculture et les

frais que le vidéotex entraîne malgré tout. Le développement plutôt hésitant du vidéotex jusqu'ici démontre que bien des problèmes techniques doivent encore être résolus ou améliorés. D'autre part, il s'agit de considérer que la mise en place d'un système vidéotex nécessite beaucoup de temps. Pourtant,

le vidéotex signifie un défi pour l'agriculture.  
(trad. cs) LID

*Dans les prochains numéros de TA, vous recevrez plus de détails sur vidéotex, ses applications en agriculture et les premières expériences faites en lisant les articles spécialisés.*

Dans les deux cas, la boîte de vitesses et l'embrayage sont actionnés en sens inverse. Si maintenant, dans la boîte à groupes, une petite vitesse est engagée, la boîte de vitesses principale, qui est dépendante de la vitesse de remorquage, atteint un nombre de tours, resp. une vitesse de circonférence, qui peut la détruire. Lors du dernier accident de ce genre, le tracteur s'est cassé à cause de l'éclatement de l'embrayage et le conducteur a été très gravement blessé.

Afin d'éviter de tels accidents, nous appelons tous les propriétaires de tracteurs Bührer «tractospeed» à se remémorer ce qui est à lire dans le mode d'emploi concernant ces tracteurs:

**«Il n'est permis de remorquer le tracteur qu'à engrenage complètement débrayé et à une vitesse de max. 30 km/h».**

la suite, l'emplacement de l'embrayage entre les engrenages aura des suites néfastes. L'embrayage y deviendra peut-être même un projectile mortel. Voici les deux situations:

1. **En remorquant** le tracteur, la boîte à groupes n'est pas placée en position neutre.
2. **A la descente** et sans vitesse (au point mort, ce qui est défendu de toute manière) mais néanmoins avec une vitesse enclenchée dans la boîte à groupes.

**Veuillez vous assurer avant tout remorquage que le levier de vitesse de la boîte à groupes se trouve également en position neutre (point mort).**

(trad. cs) ASETA/ST/BÜ

## La Suisse sous serre et plastique

Les cultures de légumes sous serre et sous plastique atteignaient, en 1984, 217,2 hectares, contre 206,1 ha en 1983. On compte 75,8 ha de production sous serre et 141,4 ha de légumes cultivés sous plastique, selon la Centrale suisse de la culture maraîchère. Plus de la moitié des surfaces sous plastique ne sont pas chauffées, alors

que la part de serres dans cet état est minime.

Genève vient en tête des exploitations suisses pour les cultures sous serre (11'106 m<sup>2</sup> en moyenne par domaine). Au niveau cantonal (total des exploitations), si les serres sont toujours les plus nombreuses à Genève, Vaud occupe la deuxième place, suivi de ZH, TI et VS. (cria).

Musée de plein air de l'habitat rural suisse

## Nouvelles fermes romandes

Depuis 7 années déjà, le musée de plein air de Ballenberg près de Brienz offre à un large public une excellente vue d'ensemble des formes d'habitat et de vie traditionnelle rurale en Suisse. De nombreuses constructions

Les trois grandes maisons paysannes des cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève constituent certainement un pôle d'attraction. La jolie ferme jurassienne de La Chaux-de-Fonds est presque terminée. Même la

qui prennent heureusement le temps de nous parler du mode de vie de leurs ancêtres.

Le plus gros bâtiment jamais construit sur le Ballenberg est la ferme de Lancy, près de Genève. Il a reçu sa couverture de tuiles peu avant Noël. La construction et les aménagements intérieurs sont encore très problématiques. Un jeune historien genevois effectue une recherche minutieuse sur la vie quotidienne des habitants de l'époque, afin de nous donner les moyens de reconstituer aussi fidèlement que possible l'habitation et la partie rurale. Le Musée suisse de plein air aborde ici, en collaboration avec le Musée d'Ethnographie de Genève, un domaine inexploré: il n'existe à ce jour aucune étude de la culture rurale de la campagne genevoise!

On dispose en revanche d'une telle étude pour la troisième ferme romande, celle de Villars-Bramard (VD). Toutefois, l'acquisition d'un ameublement et agencement corrects pose là aussi quelques problèmes. La Commission de construction aimeraient y ajouter un grenier et une fontaine couverte, ce qui ne pourra vraisemblablement être réalisé que dans quelques années.

P. B.



ont été sauvées de la démolition par les activités de ce musée et seront ainsi sauvegardées pour nos descendants en tant que témoignage vivant et impressionnant des temps écoulés. Durant les longs mois d'hiver, le musée est fermé. Cette saison sert en général à l'agrandissement du site et à l'érection de maisons supplémentaires. Cet hiver aussi, malgré le froid excessif, on a élargi la panoplie des habitations rurales par un travail de construction incessant.

Le musée a rouvert ses portes à Pâques et on peut déjà visiter les dernières maisons rurales de haut intérêt.

«belle chambre», dont la restauration ne pouvait se faire que sur la base de quelques panneaux de boisserie, est redevenue une belle chambre, représentative de l'habitat traditionnel des paysans jurassiens. Elle sera complétée par un poêle de faïence provenant de la même région. L'engagement d'un conseiller neuchâtelois a permis le miracle de reconstituer presque intégralement l'agencement du logement de la ferme. En revanche, l'établissement culturellement intéressant de la partie agricole nous a posé plus d'un problème. Nous sommes là, dépendants de l'aide spontanée de paysans

**Outils de travail dépassant de côté ou à l'arrière**  
Marquer de façon bien visible!

## Arboriculture – que coûtent les machines?

### Tracteur étroit

Un tracteur étroit coûte plus cher qu'un tracteur normal, vu que la production est plus réduite. La FAT calcule un prix d'achat de Fr. 29'000.– pour un tracteur étroit de 30 kW (kW = kilo Watt) à 2 roues motrices et estime les frais fixes annuels à Fr. 4236.–. Un tracteur normal revient à Fr. 26'000.– et les frais fixes à Fr. 4113.–. Si l'utilisation annuelle est de 700 heures, les frais effectifs s'élèvent à **Fr. 13.20/h.** Pour un tracteur étroit, on estime que l'utilisation annuelle est de 250 heures. Les frais fixes par heure s'élèvent donc à **Fr. 24.50**, soit presque le double que pour un tracteur normal.

Le taux d'indemnité pour un tracteur étroit de 30 kW se monte à Fr. 29.–/h. L'équivalence des coûts est atteinte pour Fr. 4236.–: (29.– moins 4,71) = 174 heures. Ces 174 heures ne re-

présentent pas tout à fait le temps nécessaire à la culture de 1,5 ha de pommes. Par conséquent, à partir de cette surface, l'achat d'un tracteur étroit est plus avantageux que la location. L'achat d'un tracteur étroit vaut-il vraiment la peine spécialement pour l'exploitation d'une culture fruitière? Le tableau suivant, indiquant ce qu'il faut exploiter en plus (sous la forme «plus de rendement et moins de travail») vous aidera peut-être à décider si un tracteur étroit est rentable, au lieu d'utiliser le «tracteur normal» pour l'exploitation et la culture fruitière.

Surface de la culture (ha)	Rendement supplémentaire nécessaire par ha
1	3555.–
2	1436.40
4	377.–
6	–.–

Revue arboricole, 3/85

### Contraintes et servitudes de la paysannerie

L'adaption de l'agriculture depuis une génération se réalise dans un climat de régression. Certes, constate Hubert Reymond, qui s'exprimait fin mars à Châtonnaye/FR, lors de l'assemblée de l'Union des paysans fribourgeois, les revenus de ceux qui restent évoluent mais, en modernisant son appareil de production, en acquerrant des machines et des techniques nouvelles, bref en adaptant ses structures, l'agriculture voit disparaître une partie de ses exploitations; fondre sa population active; et abandonne même,

dans beaucoup de domaines, le recours à la main-d'œuvre. Dans l'Occident industriel solvable, poursuit le conseiller aux Etats et ancien directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, elle voit plafonner les besoins des consommateurs (besoins qui s'arrêtent à la barrière d'estomacs) dont le nombre ne croît plus, dont l'âge diminue la capacité d'absorption alimentaire, et dont le style de vie pousse souvent à d'autres plaisirs qu'à ceux de la table, voire de la gastronomie. Combien serons-nous demain? Combien le consom-

mateur acceptera-t-il de débourser en l'an 2000 pour sa nourriture? Sera-ce moins de 10%, s'interroge le conseiller aux Etats, qui constate que le contexte général du développement est une contrainte imposant à l'agriculteur une ténacité hors du commun pour le faire se maintenir et progresser malgré tout.

### D'autres servitudes

La liberté du paysan est aussi entravée en sa qualité de propriétaire (il ne peut ni acheter, ni vendre, ni hypothéquer ses terres comme il le souhaite; il est soumis à autorisation chaque fois qu'ils s'agrandit, qu'il démantèle, et souvent lorsqu'il investit) et de fermier; mais aussi par la contrainte des marchés et la contrainte écologique. Il ne fait pas de doute que les agriculteurs sont plus que d'autres prédestinés à contribuer à la conservation de la nature et du paysage. Ils devraient d'ailleurs être rémunérés pour cette contribution, estime Hubert Reymond; or, en réalité et à titre d'exemple, qu'a-t-on fait ces dernières années? En matière de construction d'étables, on a supprimé tout subside en plaine depuis 7 ou 8 ans. Et pour la protection des eaux, la Confédération a déjà investi 21 milliards dans des stations d'épuration contre rien au titre de la protection des eaux, dans les fosses à purin. Toutes ces contraintes sont bien réelles, conclut M. Reymond; parfois, il faut le dire, elle vous protègent vous paysans contre les autres, ou contre vos voisins, souvent paysans comme vous; à d'autres occasions, elles vous entravent dans vos choix et décisions. (cria)

## A qui les pulpes?

Messieurs les planteurs de betteraves ou plutôt... Messieurs les producteurs de pulpes! C'est ainsi que le directeur de la sucrerie et raffinerie d'Aarberg (SRA) a salué les producteurs romands de betteraves à sucre, réunis en assemblée fin février à Kirchberg (BE). Pourquoi? Pour simplifier, parce que les pulpes, issues de l'extraction du sucre, représentent un fourrage très intéressant. Pas toujours reconnu par le passé. Mais aujourd'hui, on se les arrache et elles posent plus de problèmes... que le sucre lui-même!

Car les planteurs voudraient bien qu'on les leur remette en totalité et en priorité, ces pulpes. La sucrerie, elle, estime avoir le droit d'en disposer, du moins en partie, et de les vendre aussi à des tiers. «Il n'y a pas si longtemps, nous devions prier les planteurs de reprendre les pulpes», a souligné M. Brunner, directeur. Les discussions se poursuivront entre intéressés pour savoir à qui au juste appartiennent ces pulpes.

Caisses fédérales vides, marché mondial du sucre catastrophique... les planteurs helvétiques ne doivent pas se faire d'illusion quant à une augmentation du prix des betteraves ou des surfaces ces prochaines années, a souligné W. Herrenschwand, directeur de l'Association des betteraviers de la SRA. Il s'agira de progresser dans des «domaines annexes»: qualité des betteraves, mise en valeur des pulpes, diminution des frais de production, par exemple.

Dotée d'installations nouvelles, la sucrerie d'Aarberg est devenue l'une des plus modernes

d'Europe, aux dires de M. Brunner. La qualité des betteraves réceptionnées l'automne dernier a été meilleure que celle de l'année précédente. La campagne a duré 79 jours et l'extraction du sucre s'est achevée le 26 janvier. Un peu plus de 6000 tonnes de betteraves ont été travaillées chaque jour à Aarberg. Il faut sept kilos de betteraves pour obtenir un kilo de sucre.

A Kirchberg, les producteurs ont demandé que le prix de leur marchandise soit indexé au coût de la vie, à la hausse des frais de production. Ils ont parlé aussi de l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière, examiné cette année par les Chambres fédérales. Ils demandent aussi aux responsables de la sucrerie de pouvoir choisir librement la gare de destination où ils iront réceptionner les pulpes. (cria)

## Assemblée générale 1985 de l'Union suisse des laboureurs

*L'assemblée des délégués et l'assemblée générale de l'Union suisse des laboureurs eut lieu fin février à Wildegg.*

Le président, Albert Vetterli, eut le privilège d'accueillir une très grande majorité de délégués. On discuta de questions qui avaient été soulevées lors du dernier championnat suisse à Hallau. Il s'agissait du règlement du championnat de labourage et de la feuille de résultats contenant les appréciations. Une autre nouveauté qui fut mentionnée, est le droit de participation pour les régions qui organisent leur propre championnat. Dorénavant, la région du Laufental pourra donc aussi y prendre part.

La troisième assemblée générale se déroula suite à l'assemblée des délégués. Le président salua passé 30 membres. Il évoqua au cours du rapport annuel une année pleine d'activités. Après deux démonstrations régionales (une en Suisse romande, l'autre en Suisse orientale), où on appliqua pour la première fois le nouveau règlement, le

championnat suisse eut lieu à Hallau. Peu de temps après, les tracteurs et charrues furent chargés et transportés en Grande Bretagne pour le championnat mondial. Pour les participants de ces éliminatoires mondiaux, il s'agissait en premier lieu de s'habituer au sol anglais. Ceci ne fut pas chose facile étant donné que le sol était dur comme pierre et totalement désseché une semaine avant le championnat.

Peu avant la rencontre mondiale, le terrain fut détrempé par de fortes pluies et transformé en un véritable marécage. Les participants ne renoncèrent néanmoins pas à se mesurer les uns aux autres.

En décrivant le programme d'activité 1985, le président cita le 24 août 1985, date à laquelle aura lieu le championnat suisse à Gunzen (SO). Avant cette manifestation nationale, il y aura à nouveau à deux endroits des démonstrations de travaux avec charrues dans le but de montrer aux participants ce qui importe durant de telles rencontres.

(trad. cs)

V. S.